ÊTRE RÉFÉRENT SÉCURITÉ EN ENTREPRISE

5 jours

DEVENIR UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PROGRAMME DE LA FORMATION

LES ENJEUX DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

› Les enjeux humains : statistiques et indicateurs santé-sécurité
› Définitions : accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle
› Les enjeux financiers : coûts et gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles
› Les enjeux réglementaires
– l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur et des salariés
– principes généraux de prévention
– principales obligations réglementaires du code du travail
› Les responsabilités : civile, faute inexcusable, pénale, professionnelle

LA CONSTRUCTION D'UNE DÉMARCHE PRÉVENTION

› L'analyse d'une situation de travail
› L'évaluation des risques professionnels, le document unique, les facteurs de pénibilité
› Le catalogue des risques : causes, conséquences, solutions, références réglementaires
› Indicateurs et objectifs de sécurité
› Les plans d'actions
Présentation de sites internet utiles (documentation sécurité)

L'ORGANISATION DE LA SANTÉ-SÉCURITÉ

› Rôle et mission des acteurs de la prévention internes et externes à l'entreprise
– direction, ressources humaines, encadrement
– salarié, animateur sécurité, CSE et CSSCT, services de prévention et de santé au travail
– inspecteur du travail, les CARSAT et les CRAM

L'ANALYSE DES INCIDENTS ET ACCIDENTS DU TRAVAIL

› Intérêt de l'analyse des accidents et des incidents du travail
› La méthode de l'arbre de causes
Étude de cas : mettre en œuvre l'arbre des causes

LA FORMATION SÉCURITÉ ET L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

› L'organisation de l'accueil et la formation des nouveaux arrivants
› La planification des formations sécurité obligatoires

L'ORGANISATION DE LA SANTÉ-SÉCURITÉ

› La conformité des lieux de travail et équipements de travail
› L'affichage obligatoire
› Les vérification et contrôles périodiques obligatoires
› Le permis de feu
› Les Équipements de Protection Individuelle (EPI)

LA GESTION DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES

› Le cadre réglementaire et la responsabilité de l'entreprise utilisatrice
› La coordination de la prévention des interventions (plan de prévention, protocole sécurité, coordination Sécurité et Protection de la Santé)

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

› Qu'appelle-t-on les "risques psychosociaux" ?
› Les conséquences des RPS sur l'entreprise
› Mesurer et prévenir les RPS

LA QVT CONDITIONS DE TRAVAIL

› De QVT vers QVCT
› Pourquoi la QVCT ?

LA DOCUMENTATION SÉCURITÉ, EN SAVOIR PLUS AVEC DES LIENS INTERNET UTILES

› Veilles législatives et réglementaires
– rappel sur le CODIT
– les lettres d'informations
Atelier : inscription aux différentes lettres d'informations (INRS, ANACT, CARSAT ou CRAM)
› Veille d'information : le site de l'INRS
› La culture santé - sécurité :
– la boîte à outils
– le cycle élémentaire d'amélioration sécurité - performance
QCM : Le référent sécurité

OBJECTIFS

- Exercer les missions du référent sécurité en intégrant les enjeux et l'essentiel de la réglementation de la sécurité et de la santé au travail.
- Analyser les incidents, accidents du travail.
- Évaluer les risques professionnels pour identifier les facteurs de pénibilité et mettre en œuvre les leviers et outils de la santé-sécurité.
- Mener un plan d'action de mesures correctives adapté à son entreprise.
- Considérer la QVCT comme un levier d'amélioration.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Cette formation est systématiquement proposée au format suivant : 1ère partie (3 jours) en présentiel / 2ème partie (2 jours) en distanciel
- En 5 jours, un panorama complet du rôle et des missions du référent sécurité pour contribuer activement et efficacement à l'amélioration de l'hygiène, la santé, la sécurité, des conditions de travail et de la QVT
- L'apport de bonnes pratiques et conseils personnalisés sur une thématique à forts enjeux professionnels
- Inclus : le module e-learning "mesures sanitaires et gestion de crise COVID-19"

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne désignée "référent sécurité" par l'employeur, animateurs et responsables santé, sécurité et risques professionnels, responsables QSE, DRH, RRH, membres CSE/CSSCT, préventeurs
Il est nécessaire de connaître la démarche de prévention dans son entreprise

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

3 290 € HT - Réf : SSW-ANIM

Validité : 30 juin 2025

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
les 25 et 26 novembre 2024
du 12 au 14 mai 2025
les 26 et 27 mai 2025
du 8 au 10 septembre 2025
les 29 et 30 septembre 2025
du 3 au 5 novembre 2025
les 20 et 21 novembre 2025

Paris Montparnasse :
du 6 au 8 novembre 2024

GERESO

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe).....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence.....

Dates.....

Lieu.....

Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 40% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :

☐ Formation + Accès e-ressources pendant un an * ☐ Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....

Adresse .....

Code postal |__|__|__|__|__|__| ..... Ville .....

Téléphone ..... Fax.....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom .....Prénom.....

Service/Fonction.....

Tél. (ligne directe) .....E-mail.....

Facturation/Règlement

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom.....

Prénom.....

Service/Fonction.....

E-mail .....

Libellé de la facture.....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :**

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |__|__|__|__|__|__| .....

Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi «informatique et libertés», vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr

** L'accès aux e-ressources pédagogiques proposé en option en complément de la formation est renouvelable annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*